

Description des régions de l'Ouest et de l'Ontario

2.1 Frontières géographiques

La distance est l'une des grandes entraves au rendement de la pêche en eau douce dans l'Ouest et en Ontario. Ces deux régions comprennent de vastes territoires, surtout l'Ouest, où les conditions climatiques et les habitats de poisson varient, et cela pose de sérieuses difficultés pour le transport vers les marchés.

2.1.1 Région de l'Ouest

Le territoire relevant de l'Office correspond à la zone ombrée sur la carte de la page suivante. Il comprend l'ensemble des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, le secteur nord-ouest de l'Ontario ainsi que l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest. Cette zone s'étend sur 5,34 millions de kilomètres carrés (dont quelque 333 000 kilomètres carrés d'eau douce) mais ne compte en tout que 4,43 millions d'habitants.

Les marchés locaux ne réussissent donc pas à absorber les quantités considérables de poisson d'eau douce qui sont débarquées dans la région. Même si la consommation moyenne de produits de la pêche au Canada est supérieure à la consommation mondiale, il s'agit surtout de produits de la mer. En effet, seulement 4 p. 100 des produits de la pêche consommés au Canada sont des poissons d'eau douce, et cette proportion diminue à mesure que s'accroît la consommation de fruits de mer⁽¹⁾.

2.1.2 Région de l'Ontario

Le territoire de la région de l'Ontario couvre la majeure partie de la province, hormis le secteur nord-ouest relevant de l'Office, et il compte une population de 8,62 millions d'habitants. Ce territoire s'étend sur quelque 1,07 millions de kilomètres carrés, dont quelque 117 000 kilomètres carrés d'eau douce. Il y a lieu de noter que depuis l'établissement de l'Office, deux secteurs de l'Ontario ont été soustraits à sa compétence.

⁽¹⁾ Ministère des Pêches et Océans, *Les pêches canadiennes - Revue statistique annuelle*, vol. 16, 1983, p. 35.